



La restauration de la façade sud du château de Capestang - Hérault -

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Textes

Delphine Christophe (D. C.)
Conservateur régional des monuments historiques
DRAC Languedoc-Roussillon

Thierry Dubessy (T. D.)
Ingénieur du patrimoine, CRMH
DRAC Languedoc-Roussillon

Jackie Estimbre (J. E.)
Chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH
DRAC Languedoc-Roussillon

Catherine Ferras (C. F.)
Chargée de mission service du patrimoine culturel
Conseil général de l'Hérault

Dominique Larpin (D. L.)
Architecte en chef des monuments historiques

Couverture et page précédente :
Façade principale sud, détail d'une baie
à remplage et vue générale.



La restauration de la façade sud
du château de Capestang
- Hérault -

Classé au titre des monuments historiques par arrêté du 29 septembre 1995, le château de Capestang se dévoile aujourd'hui aux yeux de tous après plus de 18 mois de travaux. Méconnu, il n'était jusqu'alors, pour nombre de visiteurs, qu'une façade sur rue ravagée par le temps, pâle témoignage de la grandeur passée des archevêques de Narbonne.

Sous l'égide de l'architecte en chef des monuments historiques, tailleurs de pierre, maçons et maîtres-verriers ont mis leur savoir-faire au service de l'ancien château. La façade, profondément altérée par le temps et les intempéries, a retrouvé son intégrité et reprend toute sa place au cœur de la cité, au côté de l'ancienne collégiale Saint-Etienne. Longtemps ignorée, parfois méprisée, elle s'offre désormais à la contemplation des habitants et des visiteurs de passage qui se pressent pour admirer le plafond peint de l'ancienne *aula*.

Aboutissement d'un projet commun, d'un enthousiasme partagé, la restauration qui s'achève lui rend sa dignité.

L'Etat s'est engagé avec détermination au côté de la commune qu'il a accompagnée scientifiquement, techniquement et financièrement tout au long de cette aventure, première étape d'un projet de mise en valeur de ce lieu riche d'histoire et porteur d'avenir pour la commune de Capestang.

Claude Baland
Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault



Qui aurait pu imaginer que la restauration de la façade sud du château nous plongerait dans une telle aventure !

Nous savions l'ensemble lépreux, en fort mauvais état. Depuis quelques années des grillages inesthétiques avaient été placés tant bien que mal pour abriter piétons et véhicules des fréquentes chutes de matériaux. Dans le calcaire molassique, les parties argileuses très friables avaient parfois laissé place à des alvéoles, véritables mini-grottes avec des coquillages fossiles pour seule paroi. L'étude préalable déjà placée sous la direction de Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques, nous avait alertés.

Elle soulignait sa très grande altération et évoquait « un processus évolutif inquiétant menaçant la sécurité du public et la pérennité du bâtiment » pour ajouter plus loin qu'elle était une menace pour « l'existence des décors peints intérieurs de la salle du 1^{er} étage ».

Il y avait donc urgence à intervenir, mais pour autant, le plafond était toujours là, miraculeusement conservé. La façade était certes disgracieuse, mais son mur était épais. Nous pouvions espérer que le cœur était sain ! Pourtant, le chantier a révélé une réalité bien plus préoccupante que nos craintes les plus pessimistes. Des grottes ? Il y en avait un véritable réseau mis à profit par une colonie d'abeilles qui n'a été délogée qu'après une traque de plusieurs mois ! La pierre ? Altérée en profondeur. Les contreforts ? Postiches dans les parties hautes. Il a fallu se rendre à l'évidence, la pérennité du monument et de ses décors, l'absence d'accident, tout cela tenait du miracle.

Mais, conserver un monument historique, c'est aussi donner à lire les différentes étapes de son long passé. Cela suppose une observation attentive des moindres vestiges et des choix que cette plaquette va justifier. Désormais, au bout de ce long chantier, la façade sud nous permet d'imaginer un peu mieux ce que fut ce château dans sa splendeur médiévale. Ainsi, cette bâtisse, méprisée, dénigrée pendant des siècles, va reprendre toute sa place au cœur du village. Et c'est une sacrée aventure !

Sachez que sans le soutien sans faille de la DRAC, de la Région, du Département, du Pays, sans le savoir-faire, la disponibilité de M. Larpin, la virtuosité de l'entreprise Champion et de son tailleur de pierre Manu, rien de tout cela n'aurait pu être mené à bien.

Claude Guzovitch
Maire de Capestang

Baie à remplage gothique murée
de la façade principale.



Attention, restauration !



Restaurer un monument historique n'est pas une décision anodine : protégé par la loi, celui-ci est identifié comme un témoin majeur de notre histoire, à conserver et à transmettre. Si la responsabilité de la conservation de l'édifice appartient en tout premier lieu à son propriétaire¹, le Service des monuments historiques a pour mission de veiller aux conditions de sa préservation.

L'absence d'entretien régulier conduit à des interventions lourdes de restauration : ces dernières, qui devraient être l'exception, restent cependant un exercice fréquent et à haut risque. Elles correspondent également à un moment d'interrogations, de découvertes, d'enthousiasme, de choix...de trahisons parfois.

Une doctrine qui s'est élaborée progressivement

La notion de patrimoine est issue de la Révolution française et de la prise de conscience collective que les anciennes possessions, mobilières et immobilières, du pouvoir royal, de l'Église ou de la noblesse ne doivent pas être détruites en tant que symboles de l'Ancien Régime, mais qu'elles deviennent les biens de la Nation et doivent être conservés comme tels.

Relayée par l'Empire, puis par la Restauration, cette conception du patrimoine trouve sa traduction politique sous la monarchie de Juillet lorsque le ministre François Guizot pose, en 1830, les fondements du Service des monuments historiques en créant le premier poste d'inspecteur général des monuments historiques. L'écrivain Prosper Mérimée est nommé quatre ans plus tard à ce poste qu'il marque profondément par son activité passionnée. En 1837, l'institution de la Commission des monuments historiques permet l'établissement, dès 1840, de la première liste des monuments protégés dont la restauration, subventionnée par l'État, est confiée à des architectes sélectionnés pour leur compétence².

Page précédente :
Tailleur de pierre (septembre
2010).

Le jeune Eugène Viollet-le-Duc est l'un d'eux. Le Service français des monuments historiques, l'un des tout premiers au monde, est né et va dorénavant développer ses interventions.

Progressivement la France se dote de l'arsenal juridique indispensable à l'action de l'État en faveur du patrimoine. Il faut attendre 1887 pour que soit promulguée une première loi (de police spéciale) jetant les bases de l'action juridicisée du Service des monuments historiques, et 1906 pour l'adoption d'une législation de protection des sites naturels. Le système juridique et réglementaire français s'épanouit à partir de la loi du 31 décembre 1913 et se complexifie au cours du XX^e siècle. Dès les années 1960, les Français ont participé, avec leur bagage conceptuel et technique, à l'élaboration de chartes internationales, telles celle de Venise (1964) qui a fixé la doctrine de la restauration des monuments historiques ou celle de Grenade (1987) qui a transposé ces principes aux ensembles urbains. Le Conseil de l'Europe constitue, en outre, un cadre particulièrement fécond pour favoriser les échanges d'expériences, enrichir ainsi les actions nationales et proposer aujourd'hui des politiques européennes en faveur du patrimoine.

Face au choix

En dépit de « la boîte à outils réglementaires » et des éléments de doctrine, lors d'une campagne de travaux, les hésitations et les questionnements restent nombreux. Les études historiques, géologiques, d'archéologie du bâti, apportent les éléments de connaissance indispensables au choix du parti de restauration. Préserver les matériaux d'origine, ne pas trahir le projet initial, renoncer à porter un jugement esthétique, telle est la gageure sans cesse renouvelée auquel est confronté le Service des monuments historiques. Souvent

stigmatisé pour ses prises de décisions « solitaires », celui-ci privilégie aujourd'hui une réflexion collégiale : chercheurs, historiens d'art, archéologues du bâti, scientifiques sont invités à participer aux études préalables aux interventions. Une campagne de restauration est également un moment privilégié d'échanges entre le propriétaire et le Service des monuments historiques qui doit prendre en compte l'utilisation ou la réutilisation de l'édifice, seule garantie de la conservation efficiente du monument.

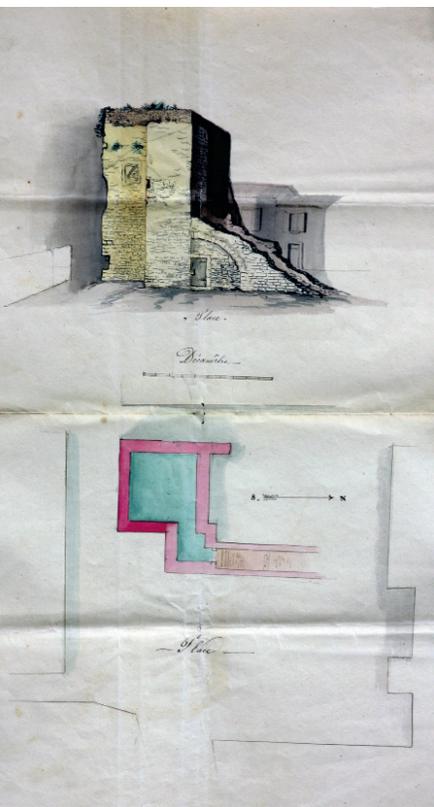
La décision revient cependant *in fine* au conservateur territorialement compétent dont le stylo est parfois mal assuré à l'heure de la signature. Restaurer, c'est bien souvent remplacer le matériau d'origine, c'est, de fait, accepter une mise en œuvre différente, c'est parfois privilégier un état, une époque, aux dépens de l'un ou de l'autre. Mais restaurer, c'est aussi sauver.

La restauration de la façade sud du château de Capestang représente un cas extrême : l'importance des altérations de la pierre a imposé une intervention lourde et le remplacement d'un nombre important de blocs trop endommagés pour pouvoir être consolidés.

Les pages qui suivent vous invitent à découvrir les problématiques rencontrées, mais aussi à participer pleinement à cette aventure technique et humaine qui permet aujourd'hui au château de Capestang de retrouver toute sa place dans la cité.

D. C. / J. E.

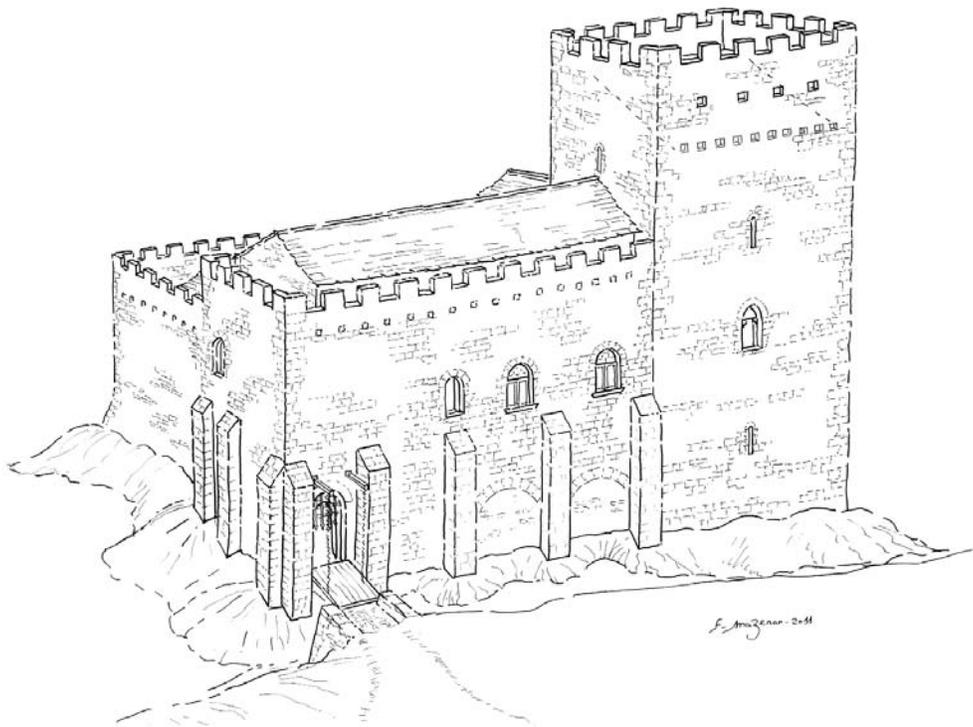
Le château de Capestang, résidence des archevêques de Narbonne³



Relevé de la Tour du Setier, propriété municipale, avant sa démolition en 1838.

Autrefois, Capestang, chef-lieu de canton, était surtout connu pour sa superbe collégiale gothique inachevée, dont la silhouette émergeant des vignes, surprenait par sa taille. Le château, propriété des archevêques de Narbonne jusqu'à la Révolution, n'était qu'une bâtisse tombant en ruine, mitoyenne d'une maison de maître construite au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le magnifique plafond peint de l'ancienne *aula*⁴, colonisé depuis plusieurs siècles par les pigeons, était tombé dans l'oubli. C'est dans un article publié en 1977 dans la revue des *Amis de Pézenas*, que Michel Adgé expose l'intérêt de cette œuvre exceptionnelle et alerte les pouvoirs publics de l'urgence à la sauver : le plafond est protégé en 1981. L'ensemble castral, château et bâtiments annexes, inscrit au titre des monuments historiques depuis 1960, sera classé en 1995.

Le *castellum* ou *castrum* de *Caput stagni* s'est formé dès le XI^e siècle au nord (à la « tête ») d'un étang marin de la plaine narbonnaise. L'ancienne lagune qui communiquait avec la mer jusqu'au changement du cours de l'Aude en 1343, était alors exploitée pour la production du sel. Dès la seconde moitié du XII^e siècle, l'archevêque de Narbonne se rend maître de la plus grande partie du territoire de Capestang et en particulier de l'étang et des salines dont il rachète les droits de péage. A cette époque le *castrum* est déjà bien peuplé. Deux pôles d'habitat existent alors : le *château* et le *bourg*. Le donjon primitif est construit à l'endroit le plus élevé du site. Il peut être identifié avec *la tour du Setier*⁵ que se disputent à la fin du XII^e siècle, l'archevêque, seigneur de la ville, et Gaucierand, son vassal indiscipliné. Le premier château archiepiscopal est quant à lui édifié en contrebas de la tour, sur un emplacement légèrement surélevé, peut-être une « motte » artificielle⁶. La référence la plus ancienne d'un « *château*



résidence de l'archevêque » dans les textes, remonte à l'année 1166. Une première enceinte (*cinctus superior*), peut-être une simple palissade ou un fossé, entourait certainement ces deux édifices. Dans l'enceinte inférieure (*cinctus inferior*) se développe le bourg, divisé en quatre quartiers. Le château semble formé de deux corps de bâtiments, disposés en L de part et d'autre d'une tour-donjon carrée, avec dans l'aile sud, au rez-de-chaussée, une galerie d'arcades et à l'étage, une *aula* ou salle de réception. La tour d'angle abritait sans doute une chapelle dédiée à saint Nicolas. Le château ouvrait au sud vers la ville et sur le « *plan du château* » par le porche actuel. Les deux autres côtés, au nord et à l'ouest, étaient certainement fermés par de simples murs, le tout formant une petite cour quadrangulaire. Frédéric Mazeran⁷ a proposé un essai de restitution du bâtiment dans son état primitif.

Proposition de reconstitution du château au début du XII^e siècle.

C'est au cours de la seconde moitié du XII^e siècle que l'archevêque Pons d'Arzac met en défense la façade sud du château, grâce à la construction de mâchicoulis sur arcs. A la même époque, on retrouve ce type de fortification sur plusieurs monuments religieux de la Province : la cathédrale de Saint-Pons-de-Thomières ou celle d'Agde mais également le château

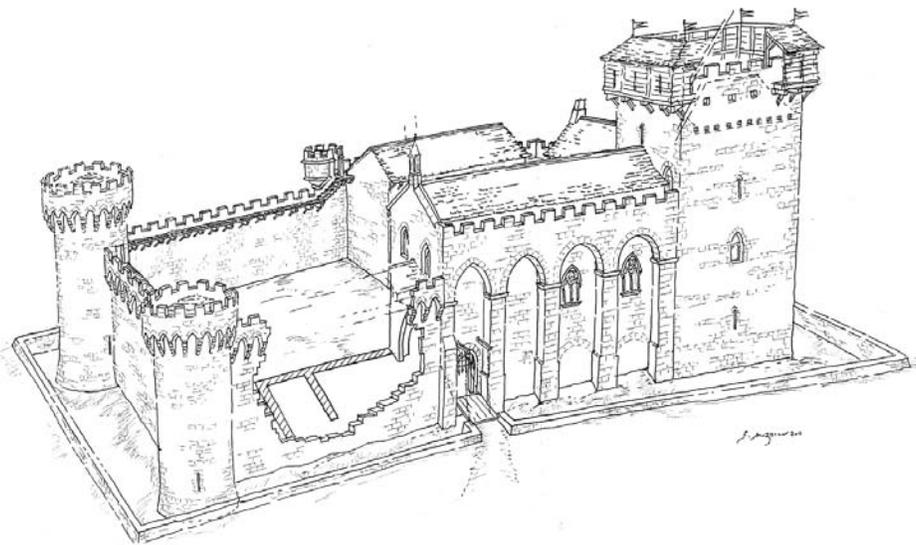


Façade sud du château de Capestang avant restauration, avec ses mâchicoulis sur arcs.

Courtine nord du château avec sa tour ronde, deuxième moitié du XIII^e siècle.

de Montouliers, véritable copie tardive (XIV^e siècle) de celui de Capestang. Au milieu du XIII^e siècle, l'archevêque, de plus en plus présent dans la cité, transforme son château en véritable forteresse. Dotée d'une collégiale depuis le milieu du siècle précédent, Capestang est désormais une ville importante, entourée d'une grande enceinte percée de cinq portes. La résidence de l'archevêque devient un château à cour, fermée par des courtines de 10 m de haut, flanquées à chaque angle, sauf au nord-est, d'une tour circulaire. A l'occasion de ces travaux d'aménagement, les murs de la salle haute sont décorés d'un enduit peint ocre clair, orné d'un faux appareil avec des lignes noires et blanches. Le nouvel aspect de la forteresse capestanaise rappelle les châteaux des grands chantiers royaux nouvellement construits, comme Aigues-Mortes ou Carcassonne. C'est dans ce nouvel édifice qu'est aménagée une salle dans laquelle se tiendra la cour de justice, exercée par l'archevêque depuis quelques années à Capestang. Désormais le prélat y dispose, comme à Narbonne, d'un petit « palais », mais de dimensions plus modestes.

Au cours de la première moitié du XIV^e siècle, la population de Capestang atteint un record jamais égalé⁸. L'étude archéologique du château, a amené Agnès Marin à attribuer la restauration puis la décoration du corps de logis aux deux archevêques qui se succèdent alors : Gilles Aycelin (1287-1311), grand bâtisseur qui fait édifier le donjon du Palais neuf de Narbonne, et Bernard de Fargues (1311-1341) commanditaire de la décoration des murs de l'*aula*. Les travaux de restauration concernent la façade sur cour, où un grand escalier aujourd'hui disparu, est bâti pour donner accès à la grande



salle, dans laquelle deux arcs diaphragmes de profil brisé servant de support à la charpente du toit, sont construits. De nouvelles fenêtres sont installées sur les deux façades principales du corps de logis. Le décor de la salle, aujourd'hui en grande partie effacé, représente un décor géométrique formé de losanges, où alternent les armes du roi de France et celles de Bernard de Fargues. On retrouve le blason de l'archevêque sur la retombée de l'arc diaphragme. La base de la console repose sur une tête sculptée de jeune homme aux cheveux mi-longs.

Après une période néfaste au cours de laquelle se succède une série de catastrophes (peste noire, guerre de Cent ans, catastrophes naturelles), la ville retrouve lentement un certain rang et les chantiers de construction reprennent. C'est sous la prélatrice de Jean d'Harcourt, grand personnage issu de la noblesse normande, que la salle du château ou *tinel* est transformée. L'archevêque, qui exerce son mandat de 1436 à 1452, fait d'abord recomposer le volume de la grande salle d'apparat. À l'entrée, deux cloisons⁹ forment deux pièces supplémentaires : un vestibule et une « chambre ». La hauteur de l'ancienne *aula* est abaissée grâce à l'installation d'un plafond « à la française » qui reçoit un magnifique décor peint. Cinq grandes poutres reposant sur des corbeaux de bois sculptés, traversent la pièce. Le plafond est supporté par des solives, entre lesquelles sont intercalées des planchettes, appelées *bugets*¹⁰ ou *closoirs*. Les poutres, les corbeaux, les closoirs et les moulures du plafond portent un décor peint, ornemental et historié, où domine un rouge profond. Deux blasons, celui

Essai de restitution du château des archevêques au XIV^e siècle.



R. VOIT



de l'église de Narbonne et celui de la famille d'Harcourt alternent sur la poutre centrale. Les scènes figurées représentent des épisodes de la vie quotidienne, de la vie de cour (fête, danse, amour courtois), des sujets naturalistes, des caricatures, des personnages et des animaux fantastiques que l'on ne s'attend pas à trouver dans la demeure d'un ecclésiastique de haut rang. Mais si les sujets religieux sont rares, le « message moral » demeure présent partout dans ces scènes. De cette œuvre d'atelier se détache la main d'un peintre de talent, que l'on nomme « le maître de Capestang ».

Au cours du XVI^e siècle, les archevêques de Narbonne délaissent leur résidence capestanaise qui conserve sa fonction de justice jusqu'à la Révolution, mais devient essentiellement un bâtiment agricole. Acquis comme bien national, le château demeure propriété privée jusqu'en 1936, date de son rachat en viager par la Mairie de Capestang¹¹.

En 2003 débute un projet de restauration, dont la restitution de la façade sud représente la première phase de mise en œuvre. Depuis 2008, un centre d'interprétation du patrimoine permet aux visiteurs de contempler de près le plafond et son décor exceptionnel.

Page précédente :

Décor de la salle du château (détail), relevé de l'architecte Henri Révoil, 1855.

Plafond peint : vue générale et représentation d'un jeune homme (détail).

C. F.

Une aventure humaine et technique



Les échafaudages
(septembre 2010).

Depuis longtemps déjà la façade sud du château de Capestang suscitait l'inquiétude du fait de chutes de fragments de pierre et de mortier, à tel point que des pare-gravois furent installés pour prévenir tout accident. Et l'état des maçonneries était tel que des craintes pouvaient légitimement être nourries quant à la conservation des précieux décors peints intérieurs. Aussi, fut-il décidé de procéder en priorité à la restauration de cette façade.

Un projet sauvegardant au maximum la matière ancienne

Un projet fut élaboré qui a défini les conditions d'intervention. Si un cas semblable traité dans l'Hérault quelques années en arrière incitait à prévoir un changement de pierre systématique, le souci de préserver au maximum les parements anciens encouragea quand même à décrire des substitutions de pierre relativement limitées, accompagnées de retailles supposées éliminer la « matière morte » et offrir une meilleure résistance aux intempéries. A défaut, un enduit serait appliqué sur les parements préalablement purgés, un enduit semblable à celui observé à l'arrière des arcs-mâchicoulis.

Un constat alarmant à partir des échafaudages

Sitôt installés les échafaudages, des visites successives ont permis un examen rapproché des parements de pierre de taille. Comme toujours sur un monument historique, cette étape est essentielle car l'observation des ouvrages anciens est optimisée d'autant que des sondages sont praticables pour connaître l'état de conservation des maçonneries en profondeur. A Capestang, cet examen a confirmé le constat et le diagnostic émis quelques années plus tôt, à savoir, le pourrissement de la plus grande partie des pierres de parement. Pire que cela, l'altération s'est révélée intéresser non seulement la surface de chaque bloc, mais la totalité de leur



profondeur, un état d'altération que nos procédés de consolidation actuels ne pouvaient sauver.

Entre deux réunions de chantier des fissures se sont brutalement ouvertes à la jonction du contrefort 3 et de la façade, obligeant l'entreprise à prendre des mesures d'extrême urgence sans lesquelles un pan important de maçonnerie risquait de s'effondrer : étaitements et témoins furent immédiatement posés.

Fissure (avril 2010).

Etat des parements avant travaux (septembre 2010).

Des pierres mal choisies, des ouvrages mal conçus

Comme déjà souligné antérieurement, la pierre utilisée jadis pour la construction de la façade, d'abord pour l'élévation percée de fenêtres, puis, postérieurement, pour la réalisation des arcs-mâchicoulis est de médiocre qualité. D'aucuns diront qu'elle a tenu, il est vrai, durant bien des siècles, mais pas tant que cela, puisque des reprises fort anciennes sont nombreuses et témoignent des désordres décelés par nos prédécesseurs. Et les archives du XVIII^e siècle mentionnent les pétassages, les «capuçonnages » auxquels il a fallu faire appel.

La pierre neuve de substitution

Les sondages effectués ont de plus révélé trois facteurs aggravants relatifs à la conception et à l'exécution originelles ou celles adoptées lors de la mise en défense de cette face méridionale du château. Les blocs de pierre sont peu



Détail parement fissuré (janvier 2010).



profonds et insuffisamment liés au corps du mur, lui-même constitué d'une maçonnerie de blocage extrêmement pauvre et peu résistante. De nombreux orifices ont été découverts, résultats des travaux de mise en place du plancher haut de la salle d'apparat ou de transformations imposées par de nouveaux usages. Par ailleurs, les supports des arcs-machicolis, plutôt que faire corps à la façade à laquelle ils étaient adossés, se sont révélés seulement appliqués, d'où l'accident sur le contrefort 3. Du coup, l'opération s'est orientée vers une consolidation devant assurer prioritairement la solidité d'une façade à bout de souffle. Plusieurs pierres avaient été sélectionnées pour se substituer aux médiocres pierres de l'édifice. Le renoncement à une pierre locale repérée contraignit à faire appel à une pierre lointaine, la pierre de Frontenac (Gironde) qui fut fournie tout au long du chantier pour mener à bien la restauration mais aussi pour reconstituer quelques merlons disparus et qui couronnaient autrefois la façade, protégeant le défenseur des assaillants.

La fonction militaire soulignée par trois créneaux et merlons restitués

Le repérage des appuis des créneaux (et par déduction, de l'assise en attente des merlons) a été réalisé à partir des échafaudages comme l'a dessiné au XIX^e siècle Amelin dans une représentation de la façade sud du château.

Reste que le Service des monuments historiques n'a pas vocation à restituer les édifices protégés dans un état disparu, à plus forte raison lorsque les données disponibles relèvent de l'hypothèse. La question s'est cependant posée de savoir si la repose de quelques merlons ne serait pas de nature à



rappeler clairement pour le public le système de défense. En final, 3 merlons dont l'un à moitié, ont été remontés. Dans la même optique, un jour peut-être, il conviendra de vérifier en pied de la façade l'existence, ou non, d'un fossé également de défense avant de traiter les abords du château au sud.

Changement de pierre (février 2011).

La consolidation et la mise en valeur de l'ancien château

Quant au chantier proprement dit, qu'ajouter ? si ce n'est de souligner qu'il a réservé des moments de réelle inquiétude et d'interrogations face à l'ampleur de la dégradation concernant non seulement l'épiderme, la surface des parements, mais le mur dans toute son épaisseur.

Au fur et à mesure, travée par travée, les appareilleurs et poseurs de pierre sont intervenus. Sitôt livrés sur le chantier les blocs étaient préparés par les tailleurs sur toutes leurs faces en calquant leur travail sur celui de leurs prédécesseurs : la même taille layée fut entreprise permettant tout à la fois, l'accrochage du mortier sur la pierre et un aspect semblable aux blocs vieux.

A l'occasion des travaux, les tirants traversant le corps de bâtiment de part en part et leurs ancrs en fer forgé furent révisés ou rétablis pour garantir l'équilibre des structures. Deux générations de baies ont été restaurées et véritablement





dégagées quand il s'agissait des baies romanes les plus anciennes. De nouvelles interrogations furent suscitées par les bouchements opérés sur les réseaux des baies du XV^e siècle. A certains, ces bouchements apparaissaient, non sans raison, comme préjudiciables à la perception de la façade. Mais supprimer ces bouchements revenait à détruire les décors peints qu'ils portaient sur leur face interne, la face côté salle d'apparat. Et rien n'autorisait donc une telle destruction, la destruction d'une partie de l'architecture qui vaut au château de Capestang d'être classé au titre des Monuments historiques depuis le 29 septembre 1995.

Le chantier de restauration : savoir-faire et expérience

Mais que serait un tel chantier sans les compagnons qui jour après jour ont œuvré à Capestang avec leur savoir-faire et leur expérience? Pareil sauvetage – l'effondrement d'une partie de la façade a failli se produire –, pareille restauration, nécessitaient des intervenants hautement qualifiés sans lesquels la conservation des structures et des décors anciens n'a aucune chance d'être assurée. En faisant le choix d'une politique en faveur du patrimoine, le choix est fait de maintenir coûte que coûte des activités pour des hommes et des femmes compétents. C'est le prix à payer pour transmettre aux générations futures ce patrimoine et pour montrer aujourd'hui aux habitants d'un pays et à ses visiteurs les traces du passé.

D. L.

Page précédente :

Le chef d'équipe de l'entreprise Champion, titulaire du lot maçonnerie et pierre de taille (septembre 2010).

Cintres en cours de fabrication (août 2010).

Faut-il restaurer les mollasses ?



Vestiges d'une gargouille avant dépose, façade sud.

Avant toute intervention sur un édifice protégé au titre des monuments historiques, la nature de la pierre employée pour sa construction reste un élément très important qui doit être décrit avec précision. De son identification dépendent en effet les procédés et techniques à adopter dans le cadre d'une restauration. De la même façon, lorsque les parements, gravement altérés, doivent être remplacés, il est indispensable d'identifier la pierre utilisée et sa provenance. Lorsque la carrière d'origine n'est plus exploitée – ce qui est le cas le plus fréquent – les responsables de l'opération s'attachent alors à trouver une roche équivalente qui soit la plus proche possible de celle d'origine à utiliser en substitution.

Une campagne de restauration est ainsi un moment privilégié de connaissance des édifices qui nous sont donnés à conserver.

A Capestang, l'étude confiée en 2004 à Henri de la Boisse et Muriel Planas (Equipe Pierres et Monuments, ISTEEM, CNRS et Université de Montpellier II) a permis la caractérisation et la reconnaissance de l'origine des matériaux mis en œuvre sur les façades sud et nord du château¹². L'étude pétrographique se fonde sur l'analyse sous lumière polarisée de la composition des pierres par lames minces et la comparaison de celles-ci avec les échantillons prélevés sur les sites d'extraction. Grâce à cette technique, les géologues ont pu distinguer trois pierres aux faciès distincts : un calcaire coquillier jaune aux performances médiocres, un calcaire gris plus fin et plus résistant et enfin un calcaire encore plus intéressant.

Examen des matériaux constituant les façades

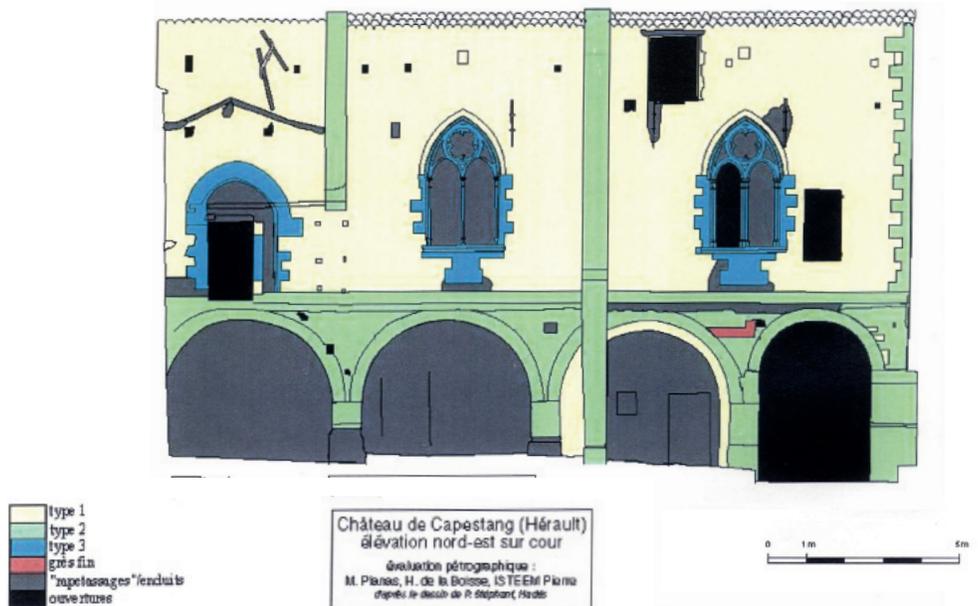
Les façades nord et sud du château se composent de blocs de pierre de taille de moyen appareil (30 x 70 x 30 cm) et comprennent trois faciès distincts.

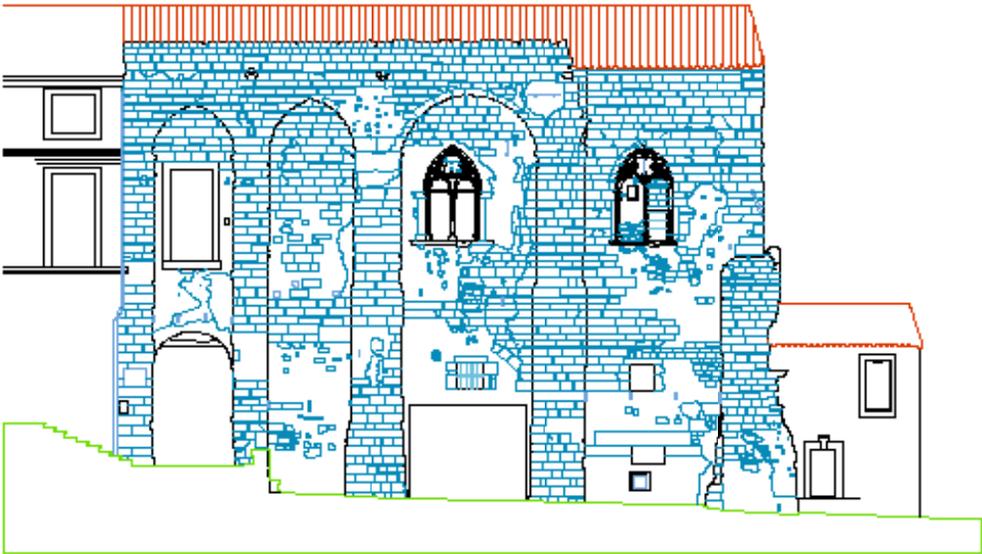


Le premier faciès est un calcaire coquillier jaune dont la formation remonte à l'époque du miocène (16 millions d'années environ), couvrant 90 % de la surface de la façade sud. Il trouve son malheur dans sa composition : son grain moyen à grossier, la matrice plus ou moins argileuse suivant les blocs, sa grande porosité, génèrent une dissolution lente et progressive du matériau. Il se gorge d'eau et ses qualités mécaniques se réduisent d'autant. Ce matériau rentre dans la famille des molasses. Sensible aux forts changements hygrométriques, la pierre s'altère lentement mais régulièrement. A l'examen de la façade, des consolidations et des reprises sommaires sont repérées. Les problèmes constatés sont donc déjà anciens.

Paradoxalement, la même pierre utilisée à l'étage, sur la façade nord donnant sur la cour (datée du 1^{er} tiers du XIV^e

Vue de la façade nord. La pierre grise du premier niveau constituant les arcades correspond au faciès n° 2. La pierre beige située au-dessus de ces arcades correspond au faciès n° 1.





siècle), se comporte apparemment de façon satisfaisante : les désordres ne semblent en rien comparables à ceux constatés sur la façade principale.

Le second faciès est un calcaire gris présent sur la partie basse de la façade nord, dont la datation semble incertaine (fin XII^e d'après l'étude du bâti réalisée par la société HADES). Cette pierre grise d'aspect, au grain fin, moins argileuse que la précédente, aux pores nettement plus fins résiste bien à l'usure du temps.

Le dernier faciès repéré a été utilisé pour construire les baies trilobées dans le 1^{er} tiers du XIV^e siècle. A la patine gris souris, ce calcaire très induré ne contient pas d'argile. Les grains sont fins et un ciment calcitique pur les relie. Les profils taillés dans la pierre sont intacts.

Prospection

La seconde étape de l'étude a consisté à prospecter dans un périmètre proche pour repérer les sites susceptibles d'être ceux de l'extraction d'origine. Un premier examen de la carte géologique oriente les recherches. Deux sites sont privilégiés : La Roque et Poilhes, distants d'environ cinq kilomètres du château, tous deux au sud de Capestang, de l'autre côté de l'étang. L'analyse comprend plusieurs étapes : examen visuel, repérage des anciens fronts de taille et enfin un prélèvement

Page précédente :

Cartographie recensant les différents faciès de pierres en façades sud (en haut) et nord (en bas).

Élévation façade sud, relevé pierre à pierre.



Vue de l'altération des chaînes d'angle des contreforts indispensables à la stabilité de l'ouvrage.

Vue du calcaire coquillier jaune altéré sur la façade sud. La pierre formant l'encadrement de la baie correspond au faciès n° 3, calcaire très fin à la patine gris souris. On peut distinguer sous la baie une reprise de maçonnerie de fortune constituée de galets et de mœllons.

L'altération a fortement réduit les matériaux et les rend impropres à la fonction de stabilité à laquelle ils étaient destinés.



pour la comparaison des lames minces avec celles de maçonneries en place sur la façade.

Le rapprochement des lames minces de la pierre du site de La Roque avec celui du calcaire coquillier jaune est probant.

Le choix d'une pierre de mauvaise qualité pour l'édification du château reste une énigme. L'église Saint-Etienne, bâtie au XIII^e siècle, le château de Montels, à proximité du site de La Roque, contemporain, ont bénéficié d'une pierre incomparablement supérieure (à l'exception d'une chapelle de l'ancienne collégiale rapportée au XV^e siècle, construite avec des matériaux proches du faciès n° 1)¹³.

Principe d'intervention

Le château de Capestang, dont la construction s'échelonne du XII^e siècle au XV^e siècle, n'avait pas fait l'objet de travaux importants depuis 1460. Même altéré, il est par conséquent un témoignage précieux des techniques de construction médiévales.

Difficile à définir, le principe d'intervention sur la façade sud a oscillé entre le traitement en conservation *a minima* de l'épiderme, tout en assurant la mise en sécurité du public, et la restitution presque intégrale du parement assurant définitivement la stabilité de l'ensemble. La première solution préserve la matière du monument et son authenticité et limite le coût d'intervention. En revanche, les techniques de



consolidation des matériaux actuellement utilisées par le Service des monuments historiques semblent inadaptées au vu du degré très important d'altération des matériaux.

Le seconde, radicale dans le principe, consiste à substituer à chaque pierre défailante, un bloc sain dont l'aspect et les caractéristiques sont comparables. Dans ce cas, le gommage des interventions antérieures est inévitable et il faudra un certain temps pour retrouver la patine du parement.

Remontage du parement avec la pierre de Frontenac. Le plan de calepinage (l'appareil) d'origine a été scrupuleusement respecté. Chaque pierre correspond aux dimensions de celle déposée.

T. D.

Fiche de restauration

Propriétaire

Commune de Capestang

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Capestang

Maîtrise d'œuvre

Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques

Thierry Hellec, vérificateur des monuments historiques

Entreprises

Lot n°1, échafaudages-maçonnerie-pierre de taille : SARL Guillaume Champion, La Tamarissière 34310 Capestang

Lot n° 2, vitrail, entreprise Pierre Rivière, 4 ZA Joulieu, 09000 Saint-Jean-de-Verges

Contrôle scientifique et technique

Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon/
conservation régionale des monuments historiques

Montant de l'opération

450 000 euros hors taxes

Financement

Etat : 44 %

Commune : 21,34 %

Conseil régional : 20 %

Conseil général : 14,66 %

Durée du chantier

18 mois

Glossaire*

Arc-diaphragme : ensemble formé d'un arc et d'un diaphragme porté par cet arc. Le diaphragme est un pan de mur intérieur, plus ou moins développé, dont les deux faces sont dégagées.

Faciès : ensemble des caractères d'une roche qui renseignent sur son origine.

Layer : dresser une pierre ou ravalé une construction à la laye. La laye est une sorte de hache dont le ou les tranchants sont finement dentelés. Les coups de la laye forment des stries parallèles sur les pans de la pierre. A la différence des hachures, les layures ne sont pas des stries continues; elles présentent l'aspect d'un pointillé dû aux dents de la laye; cependant cette différence n'est pas toujours apparente : elle dépend de l'état de l'outil, de la force du coup, de la nature de la pierre, de son usure après la taille.

Mâchicoulis : coursière en pierre formant surplomb en couronnement d'une courtine, d'une tour, de l'ensemble d'une enceinte, pour battre le pied de la muraille en tir fichant par des ouvertures ménagées dans le sol.

Parement : surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique.

Solive : élément constitutif de la charpente qu'il s'agisse d'un toit, d'un pan-de-bois ou d'un plancher ; les pièces sont horizontales ou verticales et peuvent être en bois ou en métal.

Tinel : le terme de "tinel" est employé en Italie et dans le midi de la France pour désigner les salles à manger, ou les réfectoires. *Tinellum*, vient du bas latin *tina*, qui veut dire tonneau.

Tirant : pièce de bois ou de métal neutralisant deux poussées divergentes en réunissant les parties auxquelles elles s'appliquent. Le tirant est soumis à une traction et peut être noyé dans la maçonnerie. Ses extrémités sont souvent munies d'ancres.

* Les définitions données ici, sauf celles de faciès, solive et tinel, sont extraites de Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Architecture : vocabulaire*, Ministère de la culture et de la communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Paris : Impr. nationale, 1988 [rééd.].

Notes

1. *Code du patrimoine*, article L621-29-1 « Le propriétaire ou l'affectataire domanial a la responsabilité de la conservation du monument historique classé ou inscrit qui lui appartient ou lui est affecté. »
2. Si les édifices qui y sont mentionnés sont identifiés comme remarquables et devant être conservés, la liste de 1840 n'en reste pas moins guidée par des préoccupations financières, ainsi que l'indique son intitulé : « liste des monuments pour lesquels des secours ont été demandés et que la commission a jugés dignes d'intérêt. »
3. Texte réalisé à partir de : *Capestang, histoire et inventaire d'un village héraultais*, réalisation : Catherine Ferras et Jean-Michel Sauget, avec la collaboration de Monique Bourin-Derruau, Frédéric Mazeran et Christian Olive, Montpellier : Contrepoint, 2011.
4. Grande salle servant aux audiences et aux réceptions de l'archevêque.
5. L'ancienne tour du Setier ou Cesteyral, nommée ainsi dans les textes dès la fin du XII^e siècle, est l'endroit où l'on mesurait le blé. Les archives municipales (en cours de classement) en conservent un dessin aquarellé.
6. Agnès Marin, qui a réalisé l'étude archéologique du bâti du château pour l'étude préalable à la restauration, note que la surface d'emprise de l'édifice est caractérisée par une assiette partout surélevée d'environ 3 m par rapport au niveau de circulation des rues.
7. F. Mazeran, architecte du patrimoine, a collaboré à l'étude préalable à la restauration du château de Capestang, réalisée en 2003.
8. Capestang compte alors 800 feux (environ 4000 habitants), un chiffre atteint seulement en 1891 et pendant une courte période.
9. Aujourd'hui disparues.
10. Terme employé dans le Midi de la France.
11. Il ne deviendra véritablement propriété municipale qu'au début des années 1970.
12. Cet article s'appuie sur les conclusions du rapport réalisé par Henri de la Boisse et Muriel Planas dans le cadre de l'étude préalable à la restauration du château des archevêques de Narbonne, juin 2004, commandée par la conservation régionale des monuments historiques. Etude préalable dirigée par Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques. Archives de la conservation régionale des monuments historiques, DRAC Languedoc-Roussillon.
13. Une étude similaire, sur les pierres de l'église Saint-Etienne de Capestang, tout aussi fournie en informations, a été réalisée par Henri de la Boisse et Muriel Planas en juin 2004. Archives de la conservation régionale des monuments historiques, DRAC Languedoc-Roussillon

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) du Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des
monuments historiques (CRMH)
5, rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34069 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication
Didier Deschamps, directeur régional
des affaires culturelles

Rédacteur en chef
Delphine Christophe, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination éditoriale
Jackie Estimbre, chargée de la
valorisation du patrimoine, CRMH

Conception graphique et réalisation
Charlotte Devanz

Photogravure et impression
Delta Color, Nîmes

Achévé d'imprimer
Juin 2011

Dépôt légal
Juin 2011

ISBN n° 978-2-11-128625-2

Crédits iconographiques

Yvon Comte, CRMH, DRAC Languedoc-Roussillon : couverture , p. 1, 6
Dominique Larpin : p. 8, 18, 19, 20, 21, 22, 23
Agence Larpin : p. 14
A. C. Capestang, n. cl. : p. 12
Frédéric Mazeran, architecte, Conseil général de l'Hérault : p. 13, 15
Paris BNF : p. 17
J.-L. Tisseyre : p. 18
Thierry Dubessy, CRMH, DRAC Languedoc-Roussillon : p. 24, 25, 28
Morel Mapping shoop : p. 27
Henri de la Boisse, Université de Montpellier II : p. 29

monuments | duo | objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du XX^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

La restauration de la façade sud du château de Capestang

Le château de Capestang (Hérault), ancienne demeure des archevêques de Narbonne, vient de faire l'objet d'une première campagne de restauration. Après 18 mois de travaux, la façade sud, donnant sur la rue, accueille les Capestanais ou les visiteurs de passage, les invitant à découvrir ce lieu trop longtemps oublié. Ces quelques pages retracent l'histoire du château, qui abrite un plafond peint médiéval d'une qualité exceptionnelle, mais aussi les grandes étapes de la restauration de sa façade principale.



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)
Diffusion gratuite - Ne peut être vendu

ISBN : 978-2-11-128625-2